

**Représentants du personnel
enseignant :**

Mme	Corinne SILLON BATARD	Directrice
Mme	Corinne BERNARD	Enseignante
Mme	Virginie CUBERTAFON	Enseignante
Mme	Corinne DAVID	Enseignante
Mme	Laurence DENIER	Enseignante
M.	Philippe GUIMON	Enseignant
M.	Patrice HUGUET	Enseignant
M.	Benoît MADRANGES	Enseignant

Représentants de la mairie :

Monsieur Jean Marie	FERRON	Maire
Madame Michèle	COOMBS	Adjointe
Mme Jeany	FISCHER	Adjointe
Mme Ghislaine	LAVILLE	Adjointe
Mme Judith	Le ROUX	conseillère
Mr Guy	PEYRE	Adjoint
Mme Christine	CAMIN	A.T.S.E.M

Représentants élus des parents :

Mme Audrey	ANGEARD	GPE
Mme Christine	BRAZ	FCPE
Mr Thierry	DA ROS	FCPE
Mme Hélène	DUBOIS	FCPE
Mme Anne	GIRARDEAU	GPE
Mme Valérie	LAGACHE	FCPE
Mme Sonia	ROUGELOT	FCPE
Mme Laure	SCOTTO d'ANIELO	FCPE

Absent : Mr Claude BATISSE DDEN

ORDRE DU JOUR :

Règlement d'école :

1. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

- Ce plan consiste en un « confinement » des enfants en cas d'alerte face à un problème atmosphérique chimique ou bactériologique. Dans cette simulation, les enfants sont conduits dans la salle de jeux. La salle de classe bleue sert de bureau de crise avec téléphone et radio de secours. La classe jaune et salle d'hygiène attenantes sont également annexées.
- Chaque adulte de l'école a une tâche définie : Accompagner, rassurer les enfants, fermer les portes, répondre aux appels téléphoniques, écouter les instructions diffusées sur les ondes...
- Ce document de sécurité a dû être réécrit cette année compte tenu de la restructuration de l'école. Un document mémoire est détenu en bonne place dans chacune des classes ainsi que le document d'évacuation en cas d'incendie. Tout le personnel de l'école en prend connaissance chaque année. Des exercices d'évacuation sont régulièrement pratiqués. En revanche, un exercice de confinement reste à prévoir.

- Une information des parents est donnée en annexe du règlement 2009/2010. La page annexée est directement tirée du bulletin officiel de l'éducation nationale. Elle rappelle :
 - « En cas d'alerte, n'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer. Un plan de mise en sécurité des élèves a été prévu dans son école »
 - « Ne téléphonez pas, n'encombrez pas les réseaux.... »

2. Horaires d'écoles

- **Les parents veilleront à respecter les horaires d'école en particuliers le matin.**

Mr l'Inspecteur lors de sa visite a très justement fait la remarque de retards abusifs et nombreux.

Nous rappelons que les dernières personnes devraient quitter l'école avant 9h10 heures, heure de fermeture du portail !

3. Santé

- Les risques de pandémie de la grippe A ne justifient pas de modification du règlement d'école.

Mme Sillon Batard rappelle aux parents qui le demandent la procédure de signalement prévue par l'inspection académique.

Ce risque de contagion a cependant accéléré l'achat de poubelles fermées à pédales pour chacune des classes et salles de vie.

Des points d'eau ont été installés dans les cinq nouvelles classes durant les vacances de Toussaint.

Mr Guimon demande qu'il y ait des distributeurs de savon dans les classes.

4. Autres points du règlement

- Les autres points du règlement d'école n'appellent pas de commentaires de la part des personnes présentes

Le règlement d'école 2009/2010 est voté : Il est adopté à l'unanimité

Compte d'exploitation de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2008/2009

- Les revenus de la coopérative proviennent des adhésions de début d'année, des ventes des calendriers, des CD de la chorale, des photos et de la part maternelle de la recette de la kermesse (2439 €).
- Grâce aux diverses actions menées au cours de l'année scolaire, les deux associations de parents ont reversé à l'école 1080€ (APE), 380€ (GPE). Elles ont également financé les roues de la cour.
- Les dépenses de coopérative concernent des achats de jeux éducatifs (1049€), de matériel informatique (955 €), de spectacles et sorties (1696 €), livres (212€) mais aussi de mobilier (912 €) afin d'aménager les nouvelles classes le plus rapidement, le plus fonctionnellement et à un prix concurrentiel.

Cet achat de mobilier reste exceptionnel car il incombe normalement à la mairie. Cependant, en retour, cette année les spectacles traditionnellement achetés par la coopérative scolaire seront financés par la mairie.

- *Le compte d'exploitation fait apparaître un excédent d'exploitation de 1082,16 €.*
- *Cependant, sur les comptes 2009/2010, l'école vient d'acheter des écrans plats et des haut-parleurs, permettant de remplacer les appareils audio et de visionner les albums étudiés en classe dans des conditions désormais optimales !*
- Mme Sillon Batard tient à remercier Mr Broccoli pour le don de 3 ordinateurs de technologie encore très appréciée.

Demandses prévisionnelles d'animations, d'achats en équipement et de travaux

1 Animations : sorties, spectacles

- Un spectacle à Pauillac aux Tourelles est prévu les 19 et 20 Novembre et la Compagnie des « trois chardons » viendra à l'école le 26 Janvier prochain.
- visites du marais du Verdon par les 2 classes des grands en septembre dernier.
- sorties dans une scierie pour les classes de Moyennes Sections (date non déterminée)
- sortie à Bombannes en Juin.

Cependant...

- L'entrée sur le site de Bombannes est gratuite depuis l'an dernier.
- L'entrée sur le site de Curuma au Verdon a été financée par l'APE pour 210€
- La sortie scierie ne devrait rien coûter (bus municipal, entrée gratuite)

Pour autant...

- Le coût prévisionnel des transports s'élève à 1480€
- Le coût prévisionnel des spectacles s'élève à 1460 €

2 Demandes d'achats et de travaux

Pour ne pas alourdir le compte rendu, la liste des travaux et demandes d'achats n'est pas détaillée ci-après, cependant sa lecture sera possible pour tout parent d'élève qui en fera la demande auprès de la directrice. L'essentiel des demandes est déjà ou devrait être prochainement satisfait.

La fermeture du portail « réservé au personnel des écoles » fait cependant débat.

La proposition d'installer une gâche électrique est rejetée car trop coûteuse. L'installation d'une fermeture électrique devrait attendre la rénovation du groupe élémentaire avec peut-être un portail d'entrées et sorties du personnel repensé voire déplacé.

Après débat des personnes présentes la solution d'une serrure avec clef passe-partout est retenue afin d'éviter que des personnes étrangères à l'école ne puissent pénétrer dans l'enceinte par ce côté des bâtiments.

Mme Sillon Batard veut croire que cette solution restera provisoire : Elle ne satisfera sûrement pas unanimement la trentaine d'usagers (voire plus) condamnés à avoir leur clef toujours sur eux (à porter en collier ?)

QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux deux associations des parents d'élèves, à tour de rôle, point par point, en débutant par la FCPE (majoritaire) puis le GPE à concurrence du temps restant.

Les points non abordés seront repris au prochain conseil.

- Mise en place d'une sonnette au portail principal (FCPE)

Réponse de la mairie : Cette demande a déjà fait l'objet d'une demande des enseignants et d'une étude de la municipalité qui lors de l'aménagement de la cour, a déjà installé les câbles électriques nécessaires.

L'installation définitive reste en attente de savoir où la sonnerie retentira !

- Jour de la rentrée scolaire des PS puis des MS et GS (GPE)

Les parents soulignent le succès de la rentrée échelonnée (Petits le matin, moyens et grands l'après-midi) qui permet de mieux accueillir les petits et leurs familles dans les classes, les enseignants et les a.t.s.e.m de MS et GS se portant en renfort.

Cette formule devrait être reconduite l'année prochaine.

On peut considérer que l'information aux familles a été satisfaisante dans la mesure où seuls trois enfants sont arrivés le matin pour l'après-midi. Dans tous les cas, les enfants sont accueillis de droit dès le matin de la rentrée, mais le dispositif ne prend tout son sens que si l'essentiel des parents de MS et GS jouent le jeu de l'heure de rentrée échelonnée !

- Sécurité au niveau du stop de la rue qui relie le parking à la rue Pierre de Coubertin (FCPE)

Réponse de la mairie : La possibilité de mettre un passage piéton est étudiée mais cela est compliqué car il y a un nécessaire respect d'une distance réglementaire près d'un carrefour.

- Accueil péri scolaire : points divers (GPE)

Les parents demandent à la mairie de proposer une convention avec la communauté des communes, afin qu'il y ait un petit temps de battement (5 ou 10 minutes) où l'on n'exigerait pas de ticket (comme cela était le cas auparavant).

Il est aussi signalé que l'accueil périscolaire ne dispose pas de téléphone direct, ce qui devrait être obligatoire (en cas de retard d'un parent, appel de secours,...). Les animatrices ne possèdent qu'un téléphone portable.

La feuille de « bus, cantine, accueil périscolaire », même si elle peut prendre un peu de temps à remplir, sera maintenue. Les enfants, trop jeunes pour savoir comment ils quittent l'école le soir doivent être absolument relayés par les parents. Ces derniers sont invités à remplir des tableaux que les enseignants ont souhaités le plus facile à renseigner. Dans peu de temps sans doute, les bonnes habitudes deviendront des automatismes.

Les parents souhaiteraient que l'on invite un représentant de l'accueil périscolaire lors du prochain conseil d'école.

- Mise en place d'un cendrier (poubelle) à l'entrée de l'école (FCPE)

Réponse de la mairie : ce sera une poubelle fixe commandée en attente de réception.

- Ré agréage du préau (GPE)

Réponse de la mairie : c'est prévu

- Mise en place d'un service de ramassage scolaire (bus) pour le secteur du Bernada toujours pas desservi à ce jour (FCPE)

Réponse de la mairie : Une rencontre doit être organisée prochainement entre les parents élus et la mairie.

- La signalisation de toutes les baies vitrées par une bande rouge collée dessus (les enseignants)

Réponse de la mairie : ce sera fait prochainement

20h35 fin du premier conseil d'école pour l'année 2009/2010

Pour les membres présents, la directrice

Corinne Sillon Batard